

CONDITIONS DE GARANTIE

Blupura Srl garantit que les appareils de réfrigération et de gazéification, avant d'être expédiés, sont soumis à de rigoureux contrôles qui en garantissent les hauts standards de qualité et qu'ils ne présentent aucun défaut de matériau ou de construction. Blupura Srl s'engage à réparer gratuitement les appareils auprès de son siège opérationnel, et/ou à remplacer les composants qui présentent des défauts de fabrication pendant une période de 24 (vingt-quatre) mois à compter de la date de facturation au Distributeur, qui fournira la garantie légale au consommateur. Blupura Srl ne reconnaît pas le remboursement des coûts d'intervention soutenus par l'acquéreur pour les réparations sur les appareils. La présence des défauts relevés doit être notifiée à Blupura Srl dans un délai de 8 (huit) jours à compter de leur découverte, sous peine de déchéance de la garantie.

Sont exclues de la garantie les pièces soumises à l'usure dans les conditions d'utilisation normales ou endommagées pour cause de négligence. La garantie déchoit en cas d'altération et de détérioration des appareils pour des raisons non imputables à Blupura Srl, ainsi que pour les appareils qui seront utilisés pour des applications contraires et incompatibles avec les limites d'emploi édictées par les normes et/ou reportées dans notre documentation technique. Puisque l'installation, les travaux accessoires, les branchements électriques et la mise en service des appareils sont effectués par l'Installateur, la garantie apportée par Blupura Srl concerne uniquement les appareils vendus et non pas l'installation complète ou le système. Toute variation apportée au produit original tel qu'il est vendu par Blupura Srl ou toute installation non prévue dans le manuel annexé entraîne automatiquement la déchéance des marques d'approbation présentes, des certifications et de la garantie même fournie par Blupura Srl qui, par conséquent, décline toute responsabilité par rapport aux produits sur lesquels des variations ou des installations non prévues par le manuel ont été effectuées.

Blupura Srl décline toute responsabilité pour les éventuels dommages pouvant, directement ou indirectement, toucher des sujets tiers suite au non-respect des prescriptions indiquées dans le manuel d'utilisation, concernant notamment l'installation, l'utilisation et la maintenance du produit.

La présente garantie absorbe et remplace toute autre garantie ou responsabilité, tant contractuelle qu'extracontractuelle, édictée par la loi pour les produits fournis, mais en excluant expressément toute responsabilité de Blupura S.r.l. pour les éventuels dommages indirects, accidentels, consécutifs dérivant de vices ou du défaut et/ou de la non-conformité du produit fini.

RETOURS ET RÉPARATIONS – Afin de pouvoir utiliser le service "retours et réparations", contacter le *Customer Service* et demander le formulaire d'autorisation pour le retour de la marchandise (RMA) qui devra accompagner la marchandise. Le *Customer Service* fournira une autorisation au retour de la marchandise. Si les clients ne sont pas des clients directs, le retour du produit doit se faire par le biais du Distributeur.

Le coût de l'expédition à Blupura Srl reste à la charge du Distributeur. Uniquement pour les réparations effectuées sous garantie, le coût de l'expédition de retour est à la charge de Blupura Srl. Pour les réparations qui ne sont pas couvertes par la période de garantie, le délai habituel de paiement suit les conditions contractuelles de vente à l'émission de la facture. Pour les appareils rendus pour une réparation après la période de garantie est appliquée une garantie de 12 (douze) mois valable uniquement pour les pièces remplacées et/ou réparées à partir de la date d'intervention. La réparation d'appareils sous garantie ne donne pas lieu à sa prorogation au-delà de 24 (vingt-quatre) mois.